

Compte rendu du Conseil Scientifique du 11 Mai 2020

Le CS s'est déroulé entre 14h et 17h via l'application Big Blue Button .

Liste des présents :

M. Cacciari, N. Decamp, S. Lerouge, V. Thévenet, F. Graner, G. Rousset, A. Lemièrre, C. Ricolleau, C. Deroulers, C. Barraud, E. Chassagne-Mottin, F. Lechenault, F. Ozanam, J. Bartlett, A. Lindner, Y. Gallais, S. Rodriguez.

Liste des procurations :

Graña Mariana, Goupil Christophe → Graner François
Chaty Sylvain → Rodriguez Sébastien
Paul Indranil → Gallais Yann
Amara Hakim → Ricolleau Christian
Restagno Frédéric → Lindner Anke
Casse Fabien → Chassagne-Mottin Eric
Deroulers Christophe (à partir de 15h) → Decamp Nicolas

Excusés :

Rodriguez Sébastien (a rejoint le CS à 15h),
Barraud Clément (a quitté le CS à 14h45),
Deroulers Christophe (a quitté le CS à 15h15).

Tout d'abord, le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

1. Questions diverses :

Point sur la situation actuelle :

- Le premier point critique est lié aux contrats de post-doc et les prolongations de CDD. Une discussion nationale est en cours, elle est mentionnée dans un projet de loi qui vient d'être soumis au parlement, mais la situation reste très floue.
- Le second point critique est la question des jours de congés des BIATTS : l'université avait envoyé une note imposant 5 jours de congés obligatoires pendant le confinement, mais cela n'a pour l'instant pas été répercuté dans les UFRs.
- Les horaires d'ouverture du bâtiment sont 8h-20h . Est-il possible de modifier ces horaires pour éviter aux personnels de prendre les transports aux heures de pointe ? Il faudra sans doute une autorisation spéciale.

Point Projet Sésame :

Il s'agit de financements Ile de France. Les projets doivent être classés par le comité spécial plateformes. Deux projets de physique ont été soumis: un par le LPNHE et l'autre par APC. Un avis sera peut être demandé au CS par le comité plateformes.

Journée de l'UFR 2020:

L'édition du mois de juin 2020 est compromise. La question du report à l'automne se pose. Il y a trop de paramètres inconnus pour les mois d'octobre/novembre. De plus, il semble que beaucoup d'enseignements seront planifiés uniquement à distance jusqu'à Noël 2020, donc il apparaît clair que l'annulation est la meilleure option. La décision d'annuler l'édition 2020 est prise à l'unanimité.

Information sur les postes :

Suite au conseil d'UFR du 6 mai dernier, il a été décidé:

- Pour les postes de professeur 46.3: il est prévu un poste 46.3 nano-quantique et un poste 46.3 macro-vivo pour 2021 et 2022. L'ordre entre les deux postes sera tiré au sort.
- Pour les postes de MCF : le choix se fera entre les postes qui étaient classés sous la barre l'année dernière (pour rappel, il s'agissait de profils deux infinis) et un profil IJClab (ex-IMNC) qui avait été mis temporairement de côté en attendant que la situation institutionnelle du labo soit stabilisée. Le classement final sera rediscuté une fois les postes 2020 pourvus.

Il ne sera donc pas demandé de remontée de la part des directeurs d'unité cette année.

Changement de fonctionnement des financements de l'UFR :

Une note récente de l'UFR change l'organisation de la distribution des dotations des laboratoires dans les UFRs. En effet, les dotations des laboratoires (décidées par la commission recherche au niveau de l'Université) seront maintenant directement versées aux laboratoires, sans passer par l'UFR comme c'était le cas avant. Donc il faudra demander aux laboratoires de donner volontairement une cotisation pour financer les actions de l'UFR (10% typiquement). Cette cotisation sert à financer les gratifications des stages, les BQRs, les revues, les licences, etc.

Pour information: seules trois UFRs prélevaient une telle somme sur les dotations des laboratoires pour des actions en interne dans l'université.

Sandra Lerouge et Francois Graner font remarquer que cela marque la mort de l'action scientifique disciplinaire au sein des UFRs et le regrettent.

Francois Ozanam regrette que les outils de coordination scientifique au sein des UFRs disparaissent. Bien que la raison affichée soit annoncée comme technique, Francois Graner souligne que ce changement est en fait d'après lui très politique : depuis la fusion, l'échelon où se prennent les décisions est passé au CA ou au niveau de la faculté où se confrontent les laboratoires comme des entités individuelles, sans passer par les UFRs. Frédérique Lechenault souligne l'absurdité de distribuer la charge de cette ponction à chaque laboratoire plutôt que centraliser à la source, ce qui est beaucoup plus simple et efficace. Yann Gallais souligne que la question des dotations des laboratoires a été beaucoup discutée au niveau de la Faculté des Sciences lors des derniers conseils. Gérard Rousset propose de rédiger une motion. Cette proposition est soutenue par les membres présents du CS.

Les membres du CS proposent une motion qui insiste sur trois points essentiels :

- Le CS veut comprendre en quoi cela impacte les autres UFRs concernées.

- Le CS veut comprendre par qui, quand et pourquoi cette décision a été prise.
- Les membres du CS estiment que ce changement aura un impact lourd en terme de coordination, animation et structuration scientifique.
- Le CS demande à la Faculté des sciences de s'exprimer sur le sens politique de ce changement dans la distribution des dotations des laboratoires.

Date du prochain conseil scientifique :

La date du conseil scientifique de juin 2020 sera décidée ultérieurement.

Organisation des comités de sélection pour le recrutement 2020:

La première réunion de sélection des dossiers se fait en visio-conférence pour l'ensemble des comités. La seconde réunion doit se faire avant le 18 juin. Elle peut également se faire en visio-conférence. Dans tous les cas la mise en situation des candidats persiste puisqu'elle a été annoncée officiellement. Elle se fera sans doute par visio-conférence pour l'ensemble des candidats par souci d'équité.

Les projets Emergence :

Les UFRs ne sont pas consultées, mais l'UFR est l'entité qui possède les compétences pour évaluer les projets, donc le CS sera peut-être consulté. Deux rapporteurs seront désignés pour évaluer les dossiers.

Le BQR :

L'appel pour les BQR ne peut être lancé tant que le budget de l'UFR n'est pas connu: or il s'avère très délicat de faire d'ores et déjà une estimation de l'enveloppe à cause du changement de procédure de financement de l'UFR (qui dépend maintenant de la bonne volonté des laboratoires) et l'évaluation de l'impact du confinement sur le budget (annulation de la journée de l'UFR par exemple) qui n'est pas fait. C. Ricolleau souligne qu'il ne faut pas prendre trop de temps pour lancer l'appel, sinon les projets n'auront pas le temps de dépenser les fonds avant la fin de l'année : il préconise de lancer l'appel au début de l'été pour évaluer les dossiers en septembre.

Le CS décide de lancer le BQR dès début Juillet, sans s'engager sur l'enveloppe totale.

L'appel se fera donc en trois étapes :

- Une estimation minimale de l'enveloppe globale sera utilisée pour lancer l'appel en juillet.
- En septembre, les projets seront classés et les premiers crédits distribués.
- Dans un second temps, un ou deux projets supplémentaires pourront être financés en fonction du budget final.

Point sur les HDRs :

Yann Gallais informe le CS que les critères de l'UFR pour les HDRs ont été validés par l'Université. De plus l'autorisation a été donnée par l'université pour soutenir des HDR à distance, par visio-conférence.

Demande de CRCT pour les directeurs adjoints :

G. Rousset a contacté le conseil des enseignements qui en discutera à son prochain conseil. Mais le sentiment général est qu'il n'y a pas de volonté forte de l'UFR d'utiliser les CRCT pour décharger les directeurs adjoints.

2- Evaluation des demandes d'invités :

Discussion préalable : Sandra Lerouge demande ce que l'Université va faire des crédits non dépensés par exemple lorsque des enseignants invités n'ont pas pu venir à cause de la crise du coronavirus. Personne n'a de réponse actuellement.

Pour 2021: une division par trois a l'air de se profiler (seulement 4 demandes sont à remonter à la place d'une douzaine).

Pour 2020 : il semble que l'université prévoie de reporter sur 2021 les visites qui n'auront pas été faites en 2020 à cause de la crise.

Etat des demandes : 8 demandes au total (3 reports et 5 demandes nouvelles).

Pour les trois reports, le CS décide de reprendre le classement de l'année dernière :

- 1 - Lerouge-Morozov
- 2 - Sacuto-Grilli
- 3 - Derue-Kaczmarska

Pour les 5 nouvelles demandes: le CS a adopté le classement suivant à l'unanimité :

- 1- Lachaud
- 2- Royon
- 3- Barraud (1 mois)
- 4- Chaty
- 5- Fornasier
- 6- Barraud (1 mois)

3- Recherche de rapporteurs pour évaluer les dossiers d'avancement :

Le tableau des candidats à l'avancement est complété avec des propositions de rapporteurs externes et sera communiqué au conseil d'UFR.